

Costa di Sessa, le 12 mars 2026

Mes récentes publications ont suscité des réactions emphatiques, spécialement de l'autre côté des Alpes, qui m'ont fait beaucoup de bien. Pour mes amies et amis auxquels ne n'ai plus le temps ou l'occasion de parler, pour celles et ceux qui me suivent fidèlement, je vous livre la situation ubuesque dans laquelle je suis arrivée, qu'il sera bien difficile de résumer.

Cela aura le mérite de me défouler.

Et de vous étonner, peut-être. Vous aussi pourriez être concernés à l'avenir par les lois absurdes et le labyrinthe administratif de notre beau pays.

Je ne vous le souhaite cependant pas.

En 2019, j'ai donc déménagé au Tessin. Mes parents, arrivés à la retraite, se voyaient contraints, vu les charges, de vendre la maison familiale, patrimoine Antonietti depuis sa construction au milieu du XVIIe siècle. Au même moment, après plus de vingt ans d'enseignement, j'en étais arrivée au point de ne plus voir un gamin en aquarelle et encore moins la responsable RH de l'Etat de Vaud.

J'ai donc racheté la maison et suis venue m'y établir, sur les traces de mes grands-parents qui y avaient fini leur vie. Une baraque magnifique, avec du potentiel, vivable dans l'état mais dans son jus, comme disait l'autre.



Afin de financer mon entreprise et des travaux sur mon nouveau domaine, j'ai retiré mon deuxième pilier. J'avais pour objectif de développer mon art en utilisant plusieurs compétences tout en proposant une petite maison d'hôtes. Des projets créatifs, j'en avais plein les poches: objets artisanaux, ateliers, graphisme, restauration de meubles, marchés, tourisme, collaborations... Un peu trop à la fois, certainement.

Peu après, nous avons traversé une pandémie et plusieurs crises mondiales qui ont changé durablement la donne. J'ai eu beau essayer d'ouvrir une petite galerie et une boutique dans le village de Sessa, les réalités du terrain m'ont rattrapée. Je passe les profiteurs et les plans foireux que j'ai un art certain pour attirer. La maison d'hôtes ne s'est pas faite. Ma voiture de paysan et ma cuisine IKEA ont fait les choux gras de mon blog. J'ai peu parlé par contre des propriétaires de mon local commercial, une confraternité religieuse avec laquelle j'ai eu un rapport beaucoup plus centré sur l'argent que sur l'amour du prochain.

Parallèlement, mon compagnon Patrick m'a suivie depuis la Suisse romande. Son état physique, dû à un accident de varappe en 1997 qui lui a brisé les deux chevilles, aggravé par deux cancers et des problèmes aux yeux, s'est encore alourdi avec des complications lombaires. En 2022, il a appris qu'il avait une sévère hernie discale bilatérale sur laquelle il fallait intervenir sans trop tarder et les deux hanches à changer. L'assurance accident, contre l'avis de plusieurs professionnels de la santé, a jugé que le cas n'était pas lié aux chevilles et relevait de la maladie. Non contente d'estimer sur le papier que ce genre d'intervention est tout à fait normal à la cinquantaine après des dizaines d'opérations, d'usage de béquilles et de chaussures orthopédiques, elle a également jugé que le cas des chevilles était réglé et a cessé le versement des indemnités du jour au lendemain, en août 2024.

L'assurance accident lui a dit de s'adresser au chômage pour obtenir un poste adapté. À savoir ni trop longtemps assis, ni trop longtemps debout, pas de port de charge, pas d'escaliers et pas de marche prolongée. Après avoir fourni un kilo de documents et attendu 3 mois, il a appris sans trop de surprise qu'on le déclarait inapte au travail et qu'il devait s'adresser à l'Assurance Invalidité. Alertée sur le cas depuis janvier 2020, l'AI n'est jamais entrée en matière et s'est trouvée fort aise de repousser encore les procédures vu qu'il avait fait recours contre la décision de l'assurance accident. Il a fait appel à un avocat spécialisé dans les assurances sociales qui fait un strict minimum vu que son client ne peut pas le payer. Et l'octroi de l'assistance judiciaire dépend de l'assurance accident. Qui l'a refusée.

Ce qui équivaut à dire que seuls ceux qui ont de l'argent peuvent se défendre. Et que l'institution contre laquelle on se bat s'érige en justice toute puissante.

Ou alors on n'a pas tout compris.



Il ne reçoit donc plus aucun revenu, RIEN, aucune aide, aucune rente, nada, depuis une année et demie. Je le précise lourdement car j'ai réalisé que beaucoup de personnes n'arrivent pas à envisager une situation pareille en Suisse. Il a juste le droit d'attendre pendant qu'on le balade et qu'on brasse du vent. Il a par contre des obligations: conserver un compte bancaire maintenant déficitaire puisque la banque encaisse 10 francs par mois pour sa gestion. Contribuer à l'AVS. Comme il n'y parvient pas, on lui envoie des frais de rappel, d'autres frais de rappels et des poursuites.

Dès la décision négative du chômage, il a fait les démarches auprès de notre commune tessinoise pour obtenir l'aide sociale. J'ai rapidement compris que ces démarches allaient être aussi les miennes. Bien que non mariés - parce que merci, j'avais donné 😊 - nous sommes considérés comme tels.

Au bout de 6 mois de concubinage au Tessin, bingo, vous faites partie, comme ils disent joliment, d'une "entité de référence économique". C'est sans la pièce montée et la Danse des Canards, mais avec tout ce qui peut les arranger, de l'apéro aux mignardises.

Dans le canton de Vaud, c'est 5 ans. Pensez-y dès maintenant !

Il y a comme ça des lois qui sont passées sous le manteau, en Suisse, à un instant T, un moment M et une année A. Et on s'est bien gardé de nous l'annoncer trop fort.

Nous avons donc fourni tous nos comptes, nos documents dans leur entier, y compris des jugements de divorce préhistoriques, j'ai dû justifier jusqu'à un versement TWINT de 10 francs de la part de ma fille. Des annuaires de papiers qui sont partis à Bellinzona à dos de mulet pour qu'on nous dise, après 3 mois, que mon compagnon n'aurait droit à rien étant donné que j'étais propriétaire d'une maison. Et que j'avais suffisamment d'argent sur mon compte pour subvenir aux besoins du ménage. Sans bien sûr tenir compte que cette somme était constituée de mon deuxième pilier, preuves circonstanciées à l'appui.

Depuis une année et demi, je paie donc toutes les factures, les courses, la voiture, les assurances, les taxes diverses et variées et mon compte fond comme neige au soleil. Je n'ai pas encore trouvé comment presser les murs de ma maison pour en retirer de l'argent. Patrick a été aidé dans un premier temps par l'assistante sociale de la commune qui a réussi à lui trouver quelques bons nourritures à la Coop - le supermarché le plus cher du coin. Notez, ça a dû faire plaisir à la Karin du CF qui s'excite parce qu'on va trop faire nos courses en Italie. La commune a développé un fond extraordinaire pour calmer provisoirement l'AVS mais leurs factures et frais de rappel continuent à remplir la boîte aux lettres. Depuis plus de deux ans, il n'effectue plus les contrôles santé nécessaires, ni les opérations prévues, n'ayant plus les moyens d'en assumer la franchise et les frais et ne voulant pas encore peser sur ma charge.

Cerise sur le gâteau, les subsides d'assurance maladie, accordés pour l'année 2025, lui ont été refusés pour 2026 après que l'autorité compétente se soit basée sur sa situation de 2023 et ait cru qu'il bénéficiait de l'aide sociale. Un recours a été envoyé le 9 décembre 2025 (3 mois) mais est resté sans réponse. Malgré des mails de relance de la part de l'assistante sociale, il semble n'y avoir personne de vivant dans ces locaux de Bellinzona.

Chouette, c'est peut-être bientôt un urbex !



Quant à l'assurance invalidité, on en parle ? Interpelée sur la situation depuis début 2020, en possession de tous les rapports médicaux qui font bientôt exploser leurs serveurs avec un dossier de 4'000 pages, elle aussi reste aux abonnés absents en attendant certainement qu'il se décourage et passe à autre chose. Alors qu'il est reconnu qu'il a une perte d'intégrité à hauteur de 45 %

Depuis la fermeture de ma boutique à Sessa, j'ai tenté de trouver du travail en répondant à des offres en ligne et en écrivant des offres spontanées. Il semble que ne pas répondre soit une nouvelle mode. À moins qu'il ne s'agisse d'une pratique purement locale. Il est vrai que j'ai bientôt 55 ans et que je suis une femme. De plus, je ne parle pas suisse allemand et ne suis pas prête à accepter d'être payée 12 francs de l'heure pour ramasser des myrtilles.

Au pied du mur, j'en suis arrivée aujourd'hui à devoir entreprendre plusieurs démarches qui me fendent le coeur. D'une part, me radier en tant qu'indépendante afin de demander des indemnités extraordinaires de chômage, devant à nouveau fournir toute ma vie privée en papiers divers et variés, avec une décision en suspens que l'on me rendra peut-être dans quelques mois. Entre temps, je n'ai plus le droit de vendre mes créations et doit chercher un travail à 100 % qui n'existe pas.

Autre crève-coeur, mettre en vente ma maison. Puisque c'est cela que l'on me demande aussi. Puisque l'Etat va me mettre une hypothèque légale dessus. Car si l'un et/ou l'autre obtenons à la fin une quelconque aide, ce n'en est pas une. Mais un prêt accordé, peut-être sans intérêts, merci Petit Jésus, que je devrai rembourser une fois la vente effectuée. Avec une éventuelle plus-value, réalisée

grâce à notre sueur et mon deuxième pilier, sur laquelle l'Etat ne manquera pas de prendre sa part en impôts pour payer des aides sociales à ceux qui en ont peut-être encore le droit.

Quelle farce !



Voilà à quelle sauce est mangé le gentil citoyen suisse à l'heure actuelle. Le brave naïf qui a travaillé, payé ses cotisations, ses impôts, ses taxes pour tout et n'importe quoi. Qui a fait en sorte de ne pas contracter de dettes. Qui continue à régler des factures de plus en plus hallucinantes l'amenant penser qu'il paie bientôt chaque bouffée d'air. Qui jusqu'à aujourd'hui avait tout fait bien. Trop bien. Car oui, si l'on avait su à quelle sauce on allait être mangés, Patrick aurait pris une adresse fictive en arrivant ici.

Je n'ai plus beaucoup de ressources pour faire entendre ma voix. Si j'ai encore le droit de l'ouvrir. La semaine dernière, j'ai envoyé une lettre pour interpeler deux conseillers d'état tessinois. Une version allégée et politiquement correcte de ce pamphlet. Je ne pensais pas obtenir de réponse mais j'ai l'habitude. Or, le chef du département social m'a renvoyé un mail le jour même, un vendredi à 18h05, veille d'un week-end de votations. Chapeau ! Emphatique il prend acte et va demander des éclaircissements aux services concernés qui me contacteront. Sur le moment j'étais un peu requinquée. Peut-être qu'il va réussir à nous démêler l'écheveau. Une semaine après et au vu des nouveaux noeuds dans l'écheveau, je commence à douter. Et s'il m'avait dit ça simplement pour que je vote dans le sens des allumés qui nous gouvernent ? En pensant très fort: "Bon, on va faire en sorte de la calmer, la brave dame. Et puis on la laissera mariner encore."

À ce rythme-là, avec la façon dont les institutions quelles qu'elles soient nous tournent en bourrique et les pages de formulaires que je suis en train de remplir, je vais bientôt pouvoir faire une demande AI pour dépression administrative.

Avant cela, et si d'ici quelques semaines, Anne, ma soeur Anne, on ne voit toujours rien venir, qu'est--ce qu'on fait ? Alerter les journalistes s'il en reste ? Engager une grève de la faim devant le Palais fédéral ? Se pendre aux poutres de ma maison tant qu'elle m'appartient encore ? Ou réunir mes billes avant qu'il ne m'en reste plus et aller voir ailleurs si j'y suis ? L'herbe n'y sera pas plus verte mais tant qu'à ne rien obtenir, je préfère quitter ce pays hypocrite qui préfère briller aux yeux de l'étranger et ignorer ses pauvres et ses malades.



Mes rêves artistiques et nostalgiques au Tessin se sont transformés en véritable cauchemar. Dans un canton et une commune qui semblent complètement dépassés par la situation. La nôtre et celles qui leur arrivent de plus en plus, chaque jour.

J'ai fait en sorte de publier ce texte en mode caché sur mon blog, ne souhaitant pas qu'il tombe dans toutes les mains. Mon style d'écriture peut être parfois mal perçu, allez savoir pourquoi.

Si vous avez des commentaires, remarques, questions, n'hésitez pas à me contacter en privé via nos réseaux sociaux communs, je ne manquerai pas de vous répondre - à ma prochaine connexion dans une semaine 😊

Pour celles et ceux qui auraient une solution concrète à nous présenter, une bergerie à vendre en Ardèche (la Thaïlande, c'est trop loin), un titre à proposer pour ma chronique, je paie en tableaux, dessins et objets artisanaux. Vu que j'ai l'impression par moments qu'on est revenus au Moyen-Âge, je m'accorde encore le droit de faire du troc.

Je remercie ceux qui ont tenu bon en lisant cette logorrhée. S'il doit y avoir d'autres épisodes, maintenant que la situation est exposée, je vous le promets, ils seront plus courts.

Amitiés,

Karin

P.S.

Mes aventures avec la confraternité sont à lire dans le billet « La Sostenibilità »,

rubrique *Je rôle*. 😂 Mais ça vous rajoute 8 minutes de lecture